

Bonjour à toutes et à tous,

Nous organisons en commun avec le club du BEC les journées de l'entente BEC Léognan les 17 et 18 mars 2017.

Cette manifestation a pour but d'apprendre à mieux nous connaître, tant humainement que dans l'organisation propre à chacun de nos clubs, et à préparer les championnats interclubs.

Vendredi 17 mars, les athlètes (benjamins à vétérans) des deux clubs feront un entraînement commun au stade du bourg de Léognan aux horaires habituels. Un apéritif sera offert par le club de Léognan à l'issue de l'entraînement. Puis auberge espagnole pour ceux qui le désirent.

Samedi 18 mars, la journée se passera entièrement sur les installations du BEC et concerne l'ensemble des athlètes souhaitant participer ainsi que les parents voulant se tester à la marche nordique ou à la course avant de reprendre une activité athlétique la saison prochaine.

RDV 9H45 sur le stade d'athlétisme du BEC

10h00 à 12h30 animation de différents ateliers d'athlétisme (adaptés par niveau) en profitant des installations que nous n'avons pas à Léognan (saut à la perche, piste en tartan, lancer du marteau, etc).

12h30 fin de la matinée sportive

12h30 à 12h45 direction le club house du BEC (à pied)

12h45 à 13h45 repas au club house du BEC (chaque repas a un coût de 12 euros dont la totalité est prise en charge par le club pour les athlètes licenciés. Les parents souhaitant se joindre à nous devront s'acquitter du coût du repas. Réservation au plus tard vendredi 10 mars avec paiement anticipé obligatoire.

13h45 à 14h00 retour sur le stade d'athlétisme (encore à pied !)

14h00 reprise des ateliers (ateliers spécifiques pour les plus grands et grands jeux de plein air pour les plus petits)

16h30 fin des activités et retour dans les foyers.

Précisions utiles :

- Les athlètes peuvent participer à toute la journée, seulement le matin ou seulement l'après-midi
- Une découverte de la marche nordique avec une sortie dans le bois voisin sera organisée le matin. Cette séance est ouverte aux licenciés habituels (elle remplace la session du samedi matin) ainsi qu'aux personnes voulant découvrir cette activité.
- Afin d'assurer la logistique, il est impératif de s'inscrire dès vendredi 10 mars pour participer au repas du midi. L'inscription est validée uniquement si le paiement est effectué (chèque à l'ordre de Léognan Athlétisme. 12 euros par accompagnant)

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à contacter le club sur l'adresse internet ou par téléphone au 06 11 42 39 23.

Merci à tous et bonne journée athlétique.